

Historique de l'Institut Grand-Ducal dans lequel Pierre, Cardinal-légat, charge le «scholasticus» de St-Siméon à Trèves de réviser le jugement qu'il avait pris dans le procès entre le Comte de Vianden et les Templiers de France et de Lorraine et qui concernait le droit de patronage de l'église de Roth. (20)

Les Trinitaires qui avaient entretemps construit l'église (1252), insistaient pour toucher les revenus qu'elle rapportait, les Templiers ne songeant pas à abandonner les droits qu'ils possédaient du chef de la paroisse de Roth à laquelle Vianden appartenait, la situation commença par s'envenimer, surtout que depuis la mort de Henri I^{er} (1252), son frère Philippe avait pris sa succession. Oncle et tuteur du fils puîné de Henri I^{er} *) Philippe I^{er} (1252/1264-1273) avait usurpé le titre de Comte de Vianden, ce qui ne lui porta pas bonheur, mais lui fit perdre sa souveraineté dont avaient si longtemps joui les Comtes de Vianden.**)

Le 11/6/1269 Philippe I^{er}, qui sera obligé de donner en gage «son château de Vianden et les bans et la ville avec dépendances» doit certifier au Comte Henri le Blondel de Luxembourg (1247-1281) «qu'il les tiendra de lui et de ses successeurs en fief lige et rendables, sauf le fief de l'abbaye de Prüm». (22)

Le 17/2/1271, Philippe confirme la foi au Comte de Luxembourg. (23)

Pour le cas où il contreviendrait à ses obligations il désigne 8 seigneurs qui «pourront entrer en l'hommage du Comte de Luxembourg». (24) Quand en 1283, le Comte Godefroid de Vianden (1270-1310) fut fait prisonnier par Henri VI de Luxembourg (1281-1288), un groupe de seigneurs s'engagèrent vis-à-vis de ce dernier «que ni Godefroid ne ses adhérents n'entreprendront plus rien contre le Luxembourg aussi longtemps que durera la guerre entre le Luxembourg et le Brabant». (25)

Enfin, en 1306, Philippe II de Vianden, (1306-1315) fils aîné du Comte Godefroid, en reconnaissant que Henri VII de Luxembourg (1288-1310) possède des lettres d'investiture par lesquelles ceux-ci se sont reconnus hommes-liges pour le château de Vianden et ses appartenances, déclare renouveler ces lettres. (26)

*) Le fils aîné de Henri, Frédéric était décédé en 1247.

**) Déjà dans un acte du 5/4/1254 nous lisons que le Comte de Vianden tenait en fief du Comte de Luxembourg le château de Neuerburg et ses appartenances. 10 ans plus tard, Henri, évêque à Utrecht, fit connaître que son frère Philippe est vassal du Comte de Luxembourg. (21)